

Flash Gmouv 40

N°21 du 5 mars 2018

2 Pages

Flash Spécial Assemblée Générale 2018



Assemblée Générale Ordinaire à Pomarez du 28 février 2018

Comme vous le savez tous, des circonstances météorologiques exceptionnelles ont gravement perturbé notre Assemblée Générale 2018.

Sans plus attendre nous remercions : les délégués qui ont bravé les intempéries pour rejoindre Pomarez ; ceux qui ont néanmoins essayé dont certains ont été bloqués aux portes de Pomarez par la Gendarmerie, les pompiers ou les employés communaux qui leur ont demandé de repartir..., sans oublier les délégués qui ont eu la sagesse, caractéristique de nos aînés de ne pas tenter le diable...

L'Assemblée générale ordinaire était prévue à 9 heures ; depuis 8 heures de nombreux coups de téléphone nous ont informés des difficultés à rejoindre Pomarez, ou simplement nous annoncer une absence d'un club.

Nous avons attendu jusqu'à 9 heures 30, 38 clubs étaient valablement représentés, deux solutions s'offraient à nous conformément à l'article 18 des statuts de la Fédération des Landes dont fac-similé ci-dessous :

«Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée générale devra, soit être reportée à quinze jours d'intervalle minimum, soit après constat de carence inscrit au procès-verbal et après une interruption de séance, une seconde Assemblée générale pourra valablement être tenue immédiatement avec les personnes présentes ou représentées. La seconde Assemblée générale pourra valablement être tenue sans quorum particulier... »

Les membres du Bureau présents ont décidé, eu égard aux personnes qui s'étaient déplacées, de prendre la deuxième possibilité, ainsi la deuxième Assemblée générale a été déclarée ouverte à 10 heures précises,

Cette décision était également motivée par le fait que cette Assemblée générale ordinaire ne comportait pas de modification engageant par un vote la vie de notre et votre Fédération.

Les rapports d'activités, financiers, des vérificateurs aux comptes ont été votés ainsi que le maintien de la cotisation de 6,50 € de 2018 pour l'année 2019. Un compte rendu plus détaillé fera l'objet d'un article dans notre prochain magazine « Nous, les Retraités de Landes ».

La décision a été prise au Bureau du 5 mars dernier de retourner les chèques qui n'ont pas été encaissés aux clubs qui n'ont pas eu la possibilité de participer à l'A.G.

Nous regrettons profondément ces éléments indépendants de notre volonté, d'autant que notre concours de peinture a été une réelle réussite, 39 œuvres étaient exposées et les 23 artistes auraient mérité un public plus important, les trois œuvres choisies figurent ci-après.

.../...

Bravo aux lauréats :

- **Dans la catégorie peinture à l'huile : Suzanne CAZEAUX - Club Regain de Benesse-Maremne**
- **Dans la catégorie peinture Acrylique : Maïté DARNAUDET - Club Les aînés horsarrois d'Horsarrieu**
- **Dans la catégorie Aquarelle : Elisabeth HITTÉ - de l'Amicale des retraités de Léon.**

Nous demandons aux clubs qui n'ont pas eu la possibilité de récupérer les œuvres de bien vouloir venir les chercher au secrétariat de la Fédération.

Nous tenons à féliciter tous les participants de ce 1er concours de peinture ; un article paraîtra prochainement dans le prochain magazine "Nous, les Retraités des Landes".

Nous remercions de nouveau les délégués ayant permis par leur présence la tenue de cette assemblée générale si particulière.

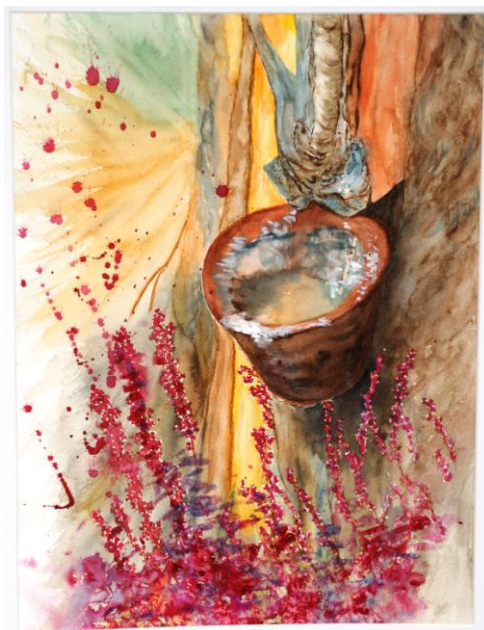
Gérard BOISSEL
Président Générations Mouvement
Fédération des Landes



Mme Suzanne CAZEAUX (huile)



Mme Maïté DARNAUDET (acrylique)



Mme Elisabeth HITTÉ (aquarelle)